

BUREAU SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2025

MARCHES PUBLICS :

Délibération N° 27112025/B01 :
Attribution du marché d'ombrières solaire

Siège du TE Flandre en Mairie d'Hazebrouck - BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK
Bureaux du TE Flandre 30 rue Louis Warein - 59190 HAZEBROUCK
contact@teflandre.fr / 03 28 50 99 78 / 03 28 43 44 45
www.teflandre.fr

BUREAU SYNDICAL DU 27 novembre 2025

DELIBERATION N° 27112025/B01

MARCHÉS PUBLICS : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'OMBRIÈRES SOLAIRE

Le 27 novembre 2025 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de Vieux-Berquin, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 18/11/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 24

Présents : 16

Pouvoir : 0

Votants : 16

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	2 ^{ème} Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X		X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président			X	
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président				
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau			X	

Secrétaires de séance : M. Arnaud DEVILLEZ et M. Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 27112025/ B01 - MARCHÉS PUBLICS : Attribution du marché d'ombrières solaire

Exposé et proposition :

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication du profil acheteur et BOAMP le 16 octobre 2025.

L'ensemble des pièces de la consultation étaient téléchargeables via le site : www.marchessecurises.fr

La date de remise des offres était le 17 novembre 2025 à 10h.

Il s'agit d'un MAPA travaux, montant prévisionnel des travaux 50 000€ HT.

6 entreprises ont remis un pli et 5 entreprises ont remis une offre.

Liste des plis déposés :

CITEOS SANTERNE NPI, BLOT ELECTRICITE, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES -NORD, CONSTRUCTEL, SADE TELECOM', TECHNO PIEUX - TPLN.

L'entreprise Techno Pieux a remis uniquement un devis sur les pieux.

L'offre est inappropriée (Une offre inappropriée est une offre sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur formulés dans les documents de la consultation).

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

Critères :

- Technique 60%
- Financier (sur la base du prix des prestations) 40%

Entreprise	Prix sur 40	Mémoire technique sur 60	Mémoire technique après pondération	TOTAL
BLOT	40	55	56	96
CITEOS BASE	24	60	60	84
CITEOS VARIANTE	24	60	60	84
CONSTRUCTEL	34	34	35	69
EIFFAGE	16	50	51	67
SADE	29	34	35	64
TPLN	Offre inappropriée			

Il est proposé d'attribuer le marché (tranche ferme et options de 1 à 6) à l'entreprise BLOT ELECTRICITE, entreprise la mieux-disante.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETTIPREZ
Secrétaire de séance,

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 30/12/2025 à
08:42:19 CET
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 23/12/2025 à
15:35:31 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	27112025_B01
Objet :	Délibération du Bureau N°27112025 B01 - Marchés Publics : Attribution du marché d'ombrières solaire
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20251127-27112025_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20251127-27112025_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__27112025 B01 _ March__s Publics _ Attribution du march__ d_ombri__res solaire vis__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20251127-27112025_B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	358.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 janvier 2026 à 11h32min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 janvier 2026 à 11h32min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 janvier 2026 à 11h57min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 janvier 2026 à 11h57min18s	Reçu par le MI le 2026-01-05